

Image not found or type unknown



Extradition et réduction de peine

Par **Simo**, le **08/06/2008** à **15:43**

Madame, Monsieur,
Mon père, citoyen français, a été condamné à une peine de 21 ans pour un crime de non sang par la justice portugaise, et est actuellement détenu au sein des prisons portugaises.
J'aimerais connaître la peine minimale à effectuer et les conditions de réduction de peine en cas d'extradition du Portugal vers les prisons Françaises.
Merci pour votre réponse.
Cordialement.
Franck SIMOES